**Questions récurrentes**

**Source : école et cinéma Loiret**

[**http://ecoleetcinema45.tice.ac-orleans-tours.fr/php5/pistes.php#reponse3**](http://ecoleetcinema45.tice.ac-orleans-tours.fr/php5/pistes.php#reponse3)

**1. Pourquoi choisir des films qui font peur ou qui troublent les enfants ?**
Le regard des enfants est extrêmement différent de celui des adultes. Ce qui pose problème aux adultes (enseignants y compris) n’est pas identique à ce qui peut poser question au jeune public. Tous les adhérents anciens au dispositif peuvent en témoigner : si l’enseignant met en œuvre des espaces de réflexion ouverts comme lors des débats interprétatifs qui soutiennent la compréhension en lecture, ils sont toujours surpris des différences d’approche et de ressenti.

**2. Ces films sont-ils vraiment de qualité ?**
La qualité cinématographique des films est le premier critère. Les spécialistes qui ont fait ces choix ont débattu et la commission recherche l’unanimité. En l’absence, la commission préfère surseoir.

**3. Ces films ne risquent-ils pas d’influencer les enfants ?**
Le film n’est pas un outil de propagande, le support d’une promotion de telle ou telle modalité de vie. Les films présentés dans ce dispositif montrent la diversité du cinéma dans le monde, montrent également des films du patrimoine, et permettent aux élèves de découvrir des sociétés très différentes des nôtres par le prisme de l’enfance, de la famille.

**4. Qu’est-ce qui peut fonder le choix pour jeune public ?**
Un critère préside toujours au choix ultime des films par la commission : tous les films présentés offrent une fenêtre vers l’espoir, même si le drame ou la tragédie peuvent évidemment figurer dans les genres présentés.

**5. Pourquoi regarder des films à l’école ?**
Tous ces films sont accompagnés en classe, et font l’objet d’une préparation, ne serait-ce qu’en émettant des hypothèses lors de l’analyse de l’affiche ou en découvrant le carton projeté dans la salle, qui oriente le regard et constitue une première source de questionnement. Au contraire de la vie courante, où bien des enfants subissent l’afflux d’images via internet, les smartphones, la télévision que certains regardent seuls. Le but n’est pas de proposer des films aseptisés aux élèves mais de leur permettre d’accéder à des films forts, exigeants, qui peuvent susciter de fortes émotions qu’ils vont partager, échanger et mettre à distance. Il en va de même avec tous les objets de l’art et de la culture.

**6. Pourquoi ne pas regarder des vidéos qui n’occasionneraient pas de déplacement et feraient perdre moins de temps de classe ?**
Au-delà de toutes les précautions prises, il importe de rappeler la chance que constitue l’accès à de tels films et dans des conditions de cinéma.
L’offre cinématographique proposée est extrêmement diversifiée. Il n’existe aucun autre contexte qui permette à des publics jeunes de découvrir des œuvres importantes de tous les pays. Les élèves qui profitent du dispositif, par exemple, ne seront plus jamais rebutés par des films en noir et blanc, sans vedettes, parfois avec sous titrage. L’école permet à des élèves de toutes les catégories sociales, de n’importe quelle zone du territoire français, d’accéder à des pratiques culturelles solides, diversifiées et souvent décalées de leur contexte social. Les enfants deviennent souvent les promoteurs d’un cinéma différent que les parents eux-mêmes découvrent avec plaisir en même temps qu’ils découvrent le potentiel de leur enfant. Ce phénomène s’observe également dans tous les lieux culturels que l’élève découvre.

**7. Qu’est-ce qui distingue ce dispositif des offres commerciales spéciales jeune public promues par de nombreux cinémas actuellement ?**
Les enseignants disposent d’outils d’analyse et d’exploitation qui soutiennent cet accompagnement. Les intentions des réalisateurs, les conditions de travail, les références, les choix cinématographiques sont analysés en profondeur. Le film est regardé comme une œuvre artistique, non comme un objet de consommation sur lequel on échange quelques phrases liées au plaisir ou au rejet.